**DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L’EXPÉRIENCE (VAE)**

**POUR LA QUALIFICATION D’ARBITRAGE**

**JUGE**

Version au 27 mars 2024

La Validation des Acquis de l’Expérience (VAE) permet d’acquérir une qualification au regard d’une expérience effective que le candidat pourra valoriser et mettre en avant après d’un jury d’expert.

Sont ouvertes à la VAE les qualifications d’arbitres régionaux et nationaux délivrées par la FFVoile via la CCA ou les CRA identifiées dans le règlement des diplômes de la FFVoile.

Pour prétendre à une VAE il y a trois étapes.

La première, avoir les différents prérequis de la qualification demandées (Cf. fiche référentielle)

La seconde, la recevabilité : le candidat devra justifier d’une expérience effective et conséquente dans la qualification demandée (nombre de régates arbitré avec la fonction demandée, niveau, nombre de réclamation traitées, …).

La troisième, le candidat, au regard du référentiel de compétence de la qualification demandée, devra décrire les compétences qu’il a acquises et qui permettra au jury d’évaluer le candidat.

Le formulaire ci-dessous vous donne le cadre des éléments à fournir

Ces documents sont à renvoyer à la CCA cca@ffvoile.fr

Le jury étudiera votre candidature. Si elle est recevable, vous serez convoqué pour une entretien de 30 minutes (en visio).

RÉFÉRENTIELS DE COMPÉTENCES (cliquez sur le lien ci-dessous)

* [Juge régional ou national](https://formation.ffvoile.fr/media/wvni11zt/fiche_juge.pdf)

Depuis le 1er janvier 2019, l’article L. 335-5 du code de l’éducation mentionne plusieurs dispositions relatives à la validation des acquis de l’expérience et stipule désormais que « le jury se prononce au vu d’un dossier constitué par le candidat, à l’issue d’un entretien avec ce dernier et, le cas échéant, d’une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée, lorsque cette procédure est prévue par l’autorité́ qui délivre la certification. »

Les membres de la commission VAE se réservent ainsi le droit de valider tout ou partie du titre visé et de se prononcer sur l’obligation de suivre une mise en situation le cas échéant.

Pour toute information complémentaire merci d’adresser un mail à cca@ffvoile.fr

FORMULAIRE DE CANDIDATURE À UNE VAE ARBITRE

Je soussigné.e,

Nom : Prénom :

N° licence FFVoile :

Né.e le :

Adresse :

CP Ville : E.mail :

Club : Ligue :

Demande une VAE pour la qualification suivante (surligner la qualif demandée) :

**juge**  **régional national**

Je joins à mon dossier :

* Copie du permis bateau (mer ou eaux intérieur)
* Attestation formation aux gestes qui sauvent ou diplôme secourisme (PSC1, BNS, …)
* Ma fiche coureur accessible via ce lien <https://www.ffvoile.fr/ffv/sportif/ChercheCoureur.asp>

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des informations données dans ce dossier.

Date et signature

Justificatifs des expériences dans la qualification demandée (joindre toute pièce justificative des expériences) :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Dates début et fin | Nom épreuve | Club et pays | Fonction assurée | remarques |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

*(pour rajouter une ligne au tableau faire tabulation dans la dernière cellule de la dernière ligne)*

VALORISATION DES COMPÉTENCES ACQUISES AU REGARD DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE DE LA QUALIFICATION.

Ne sont repris ici que les chapitres des différentes compétences de référentiel.

A vous de prendre connaissance des différentes compétences de chaque partie (en téléchargeant à partir des lien proposés ci-dessus) et d’expliciter les compétences acquises

*La taille des cases dans le tableau n’est pas limitée, soyez précis et parlez de vous !*

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences** | **Partie réservée au jury** |
| Mobiliser les connaissances et appliquer les règles |  |
|  |  |
| Gérer les instructions |  |
|  |  |
| Manier et conduire les bateaux à moteur  |  |
|  |  |
| Communiquer |  |
|  |  |
| Faire preuve d’un comportement exemplaire |  |
|  |  |
| Être physiquement apte pour exercer ses fonctions  |  |
|  |  |